

ETABLISSEMENT : COLLEGE JEAN MONNET 43200 YSSINGEAUX

RNE : 0430135N

DATE DU CA : 23 Novembre 2020

PROCÈS-VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION

En date du : 23 Novembre 2020 à 18 H 00 N° de la séance : 2

Nombre de membres présents à l'ouverture de la séance : 27

Quorum : 16

Nom et prénom du président de séance : Monsieur Marc THESSOT

Nom, prénom et qualité du secrétaire de séance : Monsieur Christophe CHAMPAGNAC

Liste et qualité des membres présents :

M. THESSOT Marc, Principal Mme DESSAGNE Nelly, Principale Adjointe M. CHAMPAGNAC Christophe, Directeur Adjoint, chargé de la SEGPA Mme PIERRET Céline, C.P.E M. TOURNIER Bernard, Gestionnaire Mme DUBOIS Madeleine, Conseillère Départementale M. PHILIBERT Georges, Conseiller Départemental M. TRILLAND Jean Louis, Représentant de la Commune Mme PICQ Marie Claire, Personnalité Qualifiée Mme LADOUCEUR Isabelle, Représentante des personnels Ens.et d'Education M. FRAISSE Julien, Représentant des personnels Enseignant M. PASTOR Fabien, Représentant des personnels Enseignant M. CHAMBON Benjamin, Représentant des personnels Enseignant. M. GALLON Pierre Représentant des personnels Enseignant Mme BONNET Carine, Représentante des personnels Enseignant Mme JEAN Karine, Représentante des personnels Enseignant	Mme BESSON Chantal, Représentante des Personnels IATOSS Mme ROCHE Florence, Représentante des Personnels IATOSS Mme DELOLME Marie C. Représentante des Personnels IATOSS Mme VONA Caroline, Représentante des Parents d'élèves Mme BONNET Nathalie Représentante des Parents d'élèves Mme TREVET WISSELER Christelle, Représentante des Parents d'élèves Mme AUTIN Ingrid, Représentante des Parents d'élèves Mme VAILLANT Floriane, Représentante des Parents d'élèves M. SABY Nathan, Représentant des Elèves Mme SCHALL Maëlle, Représentante des Elèves Mme DRIVON Emma, Représentante des Elèves
--	---

Invitée : Mme EL HBARI Christine

Liste des membres excusés :

Mme GARNIER Leslie, Représentante des Parents d'élèves
Mme TRIVEL Béatrice, Représentante des Parents d'élèves
Mme BOUILHOL Sylvie, Représentante de la Commune

Liste des membres absents : Néant

ETABLISSEMENT : COLLEGE JEAN MONNET 43200 YSSINGEAUX

RNE : 0430135N

DATE DU CA : 23 Novembre 2020

ORDRE DU JOUR

CHAPITRE I - Conseil d'administration :

- 1.1 -- Désignation du secrétaire de séance
- 1.2 -- Adoption du PV de la séance du 5 Octobre 2020.
- 1.3 -- Approbation de l'ordre du jour.
- 1.4 -- Accueil des nouveaux membres.
- 1.5 -- Mise en place des différentes commissions.

CHAPITRE II - Action éducative :

- 2.1 -- Mondial des métiers.
- 2.2 -- Devoirs faits.
- 2.3 -- Temps de lecture quotidien.
- 2.4 -- Renouvellement des sections sportives et signatures des conventions.
- 2.5 -- Présentation espace ENT des parents délégués.
- 2.6 -- Autorisation de signature donnée au chef d'établissement pour les conventions avec le service de soins.
- 2.7 -- Autorisation de signature donnée au chef d'établissement pour la convention OEFRE (ouvrir l'école aux parents pour la réussite des élèves) avec le lycée Lafayette de Clermont Ferrand.
- 2.8 -- Rapports d'activités

CHAPITRE III - Fonctionnement de l'Etablissement :

- 3.1 -- Contrats et conventions.
- 3.2 -- Convention agence comptable.
- 3.3 -- Convention ascenseur (avenant).
- 3.4 -- Délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés publics
- 3.5 -- Convention gymnase de Choumouroux.
- 3.6 -- Convention LMDS (lutte de mission contre le décrochage scolaire).
- 3.7 -- Commission de sécurité.
- 3.8 -- Délégation de signature à la principale adjointe et au directeur de SEGPA.
- 3.9 -- Remise d'ordre COVID.

CHAPITRE IV -- Domaine budgétaire :

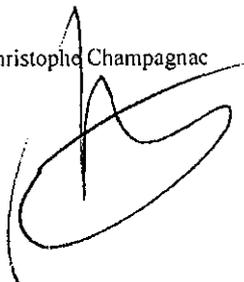
- 4.1 -- Décisions budgétaires modificatives
- 4.2 -- Budget 2021.

CHAPITRE V -- Divers.

- 5.1 -- Questions diverses

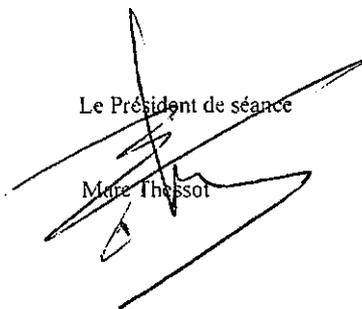
Le secrétaire de séance

Christophe Champagnac



Le Président de séance

Mire Thessot



ETABLISSEMENT : COLLEGE JEAN MONNET 43200 YSSINGEAUX

RNE : 0430135N

DATE DU CA : 23 Novembre 2020

CHAPITRE I - Conseil d'administration :

1.1 – Désignation du secrétaire de séance : M. Christophe CHAMPAGNAC

1.2– Adoption du PV de la séance du 5 Octobre 2020.

Une remarque concernant ce PV concernant la demande d'AED supplémentaire au lieu de "il semblerait" merci de noter" il manque".

Résultat du vote

Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

ACTE N° 24

1.3– Approbation de l'ordre du jour.

Plusieurs rajouts sont proposés à l'ordre du jour :

-A la demande des Enseignants :

- Une motion proposée par les personnels enseignants
- Une demande de mise en service d'une ligne téléphonique en salle des professeurs

-A la demande de l'équipe de Direction :

- Une demande de possibilité de remise d'ordre immédiate aux familles (restauration) en cas d'absence liées au COVID (sans minimum de durée de 5 jours)
- Une information sur les séquences en entreprise pour les 3^o qui devient facultative.
- Approbation des rapports d'activité.
- Conventions OEPRE, LMDS et Agence comptable.

-A la demande des parents d'Elèves

- ♦ Quelles sont les conséquences du confinement de l'année dernière sur les élèves (apprentissage, angoisses ...)?
- ♦ Le DNB se déroulera-t-il normalement ?
- ♦ Les séquences d'observation en entreprise auront-elles lieu ? Si oui, donneront-elles lieu à un oral ?
- ♦ Les heures de sortie pourraient-elles être décalées afin d'éviter les regroupements d'élèves ?

Résultat du vote

Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

ACTE N° 25

1.4 – Accueil des nouveaux membres

Monsieur THESSOT rappelle le rôle du conseil d'administration et explique la représentativité de chacun en conseil d'administration.

Il explique la notion de membre élu et membre de droit

1.5 – Mise en place des différentes commissions

Monsieur THESSOT présente les différentes commissions et explique le rôle de chacune.

ETABLISSEMENT : COLLEGE JEAN MONNET 43200 YSSINGEAUX

RNE : 0430135N

DATE DU CA : 23 Novembre 2020

LISTE DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS ANNÉE 2020 - 2021

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres de droit

❖ L'équipe de direction

- M. THESSOT Marc
- Mme DESSAGNE Nelly
- M. CHAMPAGNAC Christophe
- Mme PIERRET Céline
- M. TOURNIER Bernard
-

❖ Les représentants des collectivités locales

Conseil Départemental

- Mme DUBOIS Madeleine
- M. PHILIBERT Georges

❖ Membre nommé

- Mme PICQ Marie Claire (personnalité qualifiée)

Membres élus

❖ IATOSS : 3 titulaires 1 suppléant

❖ Élèves : 3 titulaires et 2 suppléants

❖ Parents : 7 titulaires et 3 suppléants

❖ Professeurs : 7 titulaires et 5 suppléants

COMMISSION PERMANENTE

Titulaires

- M. THESSOT Marc, principal
- Mme DESSAGNE Nelly, principale adjointe
- M. CHAMPAGNAC Christophe, directeur adjoint chargé de la SEGPA
- M. TOURNIER Bernard, gestionnaire
-

❖ 2 représentants du Conseil Général

- Mme DUBOIS Madeleine, conseillère départementale
- M. PHILIBERT Georges, conseiller départemental
-

❖ 3 membres des personnels d'enseignement et d'éducation

3 titulaires

- M. FRAISSE Julien
- M. CHAMBON Benjamin
- Mme SIMON Catherine

2 suppléants

- M. PASTOR Fabien
- Mme RABEYRIN Agnès

ETABLISSEMENT : COLLEGE JEAN MONNET 43200 YSSINGEAUX

RNE : 0430135N

DATE DU CA : 23 Novembre 2020

❖ **1 représentant des personnels IATOSS**

1 titulaire

Mme BESSON Chantal

1 suppléant

Mme ROCHE Florence

❖ **3 représentants des parents**

3 titulaires

Mme BONNET Nathalie

Mme VONA Caroline

Mme RENAUX Marie Bénédicte

2 suppléants

Mme VOCANSON Nathaly

Mme VAILLANT Floriane

1 représentant des élèves

1 titulaire

M. CIOCHETTO Noë

1 suppléant

M. SABY Nathan

CONSEIL DE DISCIPLINE

❖ **Titulaires**

- M. THESSOT Marc, principal
- Mme DESSAGNE Nelly, principale adjointe
- OU M. CHAMPAGNAC Christophe, directeur adjoint chargé de la SEGPA
- Mme PIERRET Céline, conseillère principale d'éducation
- M. TOURNIER Bernard, gestionnaire

❖ **4 représentants des personnels d'enseignement et d'éducation**

4 titulaires

Mme LADOUCEUR Isabelle

Mme RINALDI Ouarda

M. PASTOR Fabien

Mme BONNET Karine

3 suppléants

Mme ROHNER Julie

Mme DAVID Claire Lise

M. GALLON Pierre

❖ **1 représentant des personnels ATOSS**

1 titulaire

Mme DELOLME Marie Claire

1 suppléant

Mme BESSON Chantal

ETABLISSEMENT : COLLEGE JEAN MONNET 43200 YSSINGEAUX

RNE : 0430135N

DATE DU CA : 23 Novembre 2020

❖ **3 représentants des parents d'élèves**

3 titulaires

Mme GARNIER Leslie
Mme VONA Caroline
Mme RENAUX Marie-Bénédicte

2 suppléants

Mme VAILLANT Floriane
Mme VOCANSON Nathalie

❖ **2 représentants des élèves**

2 titulaires

M. VOCANSON Mathieu
Mme DRIVON Emma

2 suppléants

Mme SCHALL Maëlle
Mme REY-BARRELON Noémie

COMMISSION HYGIENE ET SECURITE

- M.THESSOT Marc, principal
- Mme DESSAGNE Nelly, principale adjointe
- M.CHIAMPAGNAC Christophe, directeur adjoint chargé de la SEGPA
- M.TOURNIER Bernard, gestionnaire
- Mme PIERRET Céline, conseillère principale d'éducation
- Mme GRANGE-BOLLON Gaël, médecin scolaire
- Monsieur l'Inspecteur du Travail
- Monsieur l'Inspecteur Vétérinaire
- M.PEYMAUD, Inspecteur Hygiène et Sécurité

❖ **2 représentants des personnels IATOSS**

2 titulaires

Mme DEIOLME Marie-Claire
Mme BESSON Chantal

1 suppléant

Mme ROCHE Florence

❖ **2 représentants des personnels d'enseignement et d'éducation**

2 titulaires

Mme DAVID Claire Lise
M. GALLON Pierre

1 suppléant

Mme RINALDI Ouarda

ETABLISSEMENT : COLLEGE JEAN MONNET 43200 YSSINGEAUX

RNE : 0430135N

DATE DU CA : 23 Novembre 2020

❖ **2 représentants des parents d'élèves**

3 titulaires

Mme BONNET Nathalie
Mme TRIVEL Béatrice
Mme GARNIER Leslie

2 suppléants

Mme VONA Caroline
Mme AUTIN Ingrid

❖ **2 représentants des élèves**

2 titulaires

Mme SCHALL Maëlle
Mme DRIVON Emma

2 suppléants

M. VOCANSON Mathieu
Mme REY-BARRELON Léonie

COMITE D'EDUCATION A LA SANTE ET A LA CITOYENNETE

- M. THESSOT Marc, principal
- Mme DESSAGNE Nelly, principale adjointe
- M. CHIAMPAGNAC Christophe, directeur adjoint chargé de la SEGPA
- Mme PIERRET Céline, conseillère principale d'éducation
- M. TOURNIER Bernard, Gestionnaire
- Mme DELOLME Marie-Claire, infirmière
- Mme SANCHEZ Murielle, assistante sociale
- Mme GRANGE-BOLLON Gaël, médecin scolaire
- Mme DUBOIS Madeleine, conseillère départementale
- M. TRILLAND Jean Louis, représentant de la municipalité
- 2 représentants de la Gendarmerie
- 2 représentants des Pompiers

❖ **2 représentants des personnels d'enseignement et d'éducation**

2 titulaires

- Mme JEAN Karine
- Mme ROHNER Julie

1 suppléant

- Mme LADOUCEUR Isabelle

❖ **3 représentants des parents d'élèves**

2 titulaires

- Mme AUTIN Ingrid
- Mme TRIVEL Béatrice

ETABLISSEMENT : COLLEGE JEAN MONNET 43200 YSSINGEAUX

RNE : 0430135N

DATE DU CA : 23 Novembre 2020

1 suppléant

- Mme VONA Caroline

❖ **1 représentant des élèves**

1 titulaire

- Mme SCHALL Maëlle

COMMISSION EDUCATIVE

- Principal et (ou) principal adjoint et (ou) directeur de SEGPA
- Conseillère principale d'éducation
- Professeur principal
- Un autre professeur
- Un parent du Conseil d'Administration
- Un parent délégué de la classe de l'élève concerné
- Les élèves délégués de la classe de l'élève concerné
- Plus toute personne jugée utile par le Principal

COMMISSION D'APPELS D'OFFRES

- M. THESSOT Marc, principal
- Mme DESSAGNE Nelly, principale adjointe
- M. CHAMPAGNAC Christophe, directeur adjoint chargé de la SEGPA
- M. TOURNIER Bernard, gestionnaire
-

❖ **1 représentant des parents d'élèves**

1 titulaire

- Mme TREVET Christelle

❖ **1 enseignant sur proposition du chef d'établissement**

CVC

❖ **1 représentant des personnels d'enseignement et d'éducation**

- Mme JEAN Karine

❖ **1 représentant des personnels parents d'élèves**

(Parent nommé lors du prochain Conseil d'Administration)

Pas de questions sur les commissions.

ETABLISSEMENT : COLLEGE JEAN MONNET 43200 YSSINGEAUX

RNE : 0430135N

DATE DU CA : 23 Novembre 2020

1.6 – Résultat des élections

Monsieur THESSOT remercie les différents candidats et se réjouit des résultats de ces élections, il rappelle les taux de participation :

- 41. % de participation chez les parents
- 62 % de participation chez les agents
- 57 % de participation chez les enseignants

CHAPITRE II - Action éducative :

2.1 – Mondial des métiers

Monsieur CHAMPAGNAC informe que le Mondial des métiers 2021 est annulé en raison des conséquences de la COVID, il est reporté en 2022.

2.2 – Devoirs faits

Madame DESSAGNE explique le fonctionnement des dispositifs devoirs faits, le nombre d'élèves concernés, les adultes qui participent, ainsi que les créneaux horaires proposés.

Elle rappelle que l'enveloppe de 300 heures a bénéficié d'une rallonge de 144 heures.

12 créneaux horaires ont été dégagés ce qui représente un volume de 18.5 heures par semaine.

146 élèves sont concernés par ce dispositif toutes les semaines.

Dans le détail 51 élèves en 6°, 33 élèves en 5°, 38 élèves en 4° et 31 élève en 3°.

En ce qui concerne les acteurs on dénombre 12 professeurs, 2 AESH, et 2 AED.

Chaque classe de l'établissement bénéficie d'un créneau horaire (au minimum).

L'idée est de faire ses devoirs et de pouvoir bénéficier également d'une aide méthodologique.

Madame DESSAGNE fait un parallèle avec les évaluations 6° de début d'année et précise que les élèves pointés comme étant fragiles sont pour moitié inscrits sur le dispositif devoirs faits.

2.3 – Temps de lecture quotidien

Monsieur THESSOT rappelle le dispositif mis en place et pointe une difficulté qui concerne les élèves (parfois très nombreux) qui sont en permanence sur ce créneau horaire.

Les prêts de livres au CDI sont très conséquents (630 à ce jour pour 219 pour la même période il y a deux ans).

2.4 – Conventions de renouvellement des sections sportives :

Monsieur THESSOT rappelle le fonctionnement des sections sportives dans leur dimension historique, et présente les conventions à signer en renouvellement au bout de 4 ans.

Monsieur THESSOT rappelle les moyens alloués pour l'année à venir.

Monsieur TOURNIER rappelle que les dépenses principales relèvent essentiellement du transport des élèves.

Renouvellement de la section sportive natation avec le club « des dauphins » le collège Saint-Gabriel et la mairie d'Yssingeaux.

Résultat du vote

Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

ACTE N° 26

Renouvellement de la section sportive handball avec le club « Hand Sucs Beaux Yssingeaux », le collège Saint-Gabriel et la mairie d'Yssingeaux.

Résultat du vote

Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

ACTE N° 27

ETABLISSEMENT : COLLEGE JEAN MONNET 43200 YSSINGEAUX

RNE : 0430135N

DATE DU CA : 23 Novembre 2020

2.5 – Présentation espace ENT des parents délégués

Madame DESSAGNE présente la possibilité de créer un espace, dans l'ENT, pour les parents élus au CA. Il s'agit d'un groupe accessible par la rubrique annuaire de l'ENT qui permet aux parents concernés d'échanger. Madame DESSAGNE attend le retour des parents pour créer cette rubrique spécifique pour l'ensemble des parents délégués au CA et/ou parents délégués au conseils de classe.

2.6 – Autorisation de signature donnée au chef d'établissement pour les conventions avec le service de soins

Monsieur THESSOT rappelle l'importance de l'accueil des élèves bénéficiant de soins ou de prises en charge par des services de soins. Ces prises en charge pendant le temps scolaire se font dans le cadre d'une convention. Monsieur THESSOT demande au CA l'autorisation de signer ces conventions.

Résultat du vote

Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

ACTE N° 28

2.7– Autorisation de signature donnée au chef d'établissement pour la convention OEPRE (ouvrir l'école aux parents pour la réussite des élèves) avec le lycée Lafayette de Clermont Ferrand.

Résultat du vote

Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

ACTE N° 29

2.8– Rapports d'activités :

La présentation des rapports d'activités lors de la dernière séance du conseil d'administration n'avait pas donné lieu à un vote. Ces rapports d'activités ont été approuvés.

Résultat du vote

Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

ACTE N° 30

CHAPITRE III - Fonctionnement de l'Etablissement :

3.1 – Contrats et conventions

Monsieur TOURNIER présente les différents types de conventions et contrats (maintenance, vérification, crédit-bail) souscrits actuellement dans l'établissement. Les contrats ont été signés, soit après un vote du conseil d'administration, ou dans le cadre de la délégation accordée au chef d'établissement pour la passation des commandes qui s'inscrivent automatiquement dans le cadre des marchés dans la limite des crédits ouverts au budget.

3.2 – Convention agence comptable

L'établissement support agence comptable du collège Jean MONNET est le lycée Charles et Adrien Dupuy au Puy en Velay. Une nouvelle convention de services pour l'année 2021 est présentée par Madame El Ibari, agent comptable.

Résultat du vote

Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

ACTE N° 31

3.3 – Convention ascenseur (avenant)

ETABLISSEMENT : COLLEGE JEAN MONNET 43200 YSSINGEAUX

RNE : 0430135N

DATE DU CA : 23 Novembre 2020

Dans le cadre de la maintenance de l'ascenseur qui a entraîné le changement d'une carte de liaison téléphonique avec le standard du collège, Monsieur Tournier propose l'intégration du module GSM dans la nouvelle configuration pour l'appel d'urgence en cas de panne de l'ascenseur afin de ne plus passer par les liaisons téléphoniques du collège (ligne dédiée) pour une plus grande sécurité de l'équipement. Coût annuel : 120.00 € H.T.

Résultat du vote

Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

ACTE N° 32

3.4 – Délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés publics

Monsieur TOURNIER rappelle les règles concernant les passations des marchés publics, il demande au conseil d'administration à déléguer les pouvoirs de signature au chef d'établissement. Délégation votée annuellement, Monsieur Tournier demande son renouvellement pour ce nouvel exercice.

Résultat du vote

Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

ACTE N° 33

3.5 – Convention gymnase de Choumouroux

Le collège Jean Monnet utilise le gymnase de Choumouroux pour la pratique de l'éducation physique et sportive. Une convention est signée entre la mairie et le collège Jean Monnet pour la mise à disposition à titre gratuit des locaux du COC.

Résultat du vote

Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

ACTE N° 34

3.6 – Convention LMDS (lutte de mission contre le décrochage scolaire).

Le collège Jean Monnet accueille dans les locaux de l'internat (1^{ère} étage + salle de sport) la LMDS dans l'attente de la fin des travaux du lycée Emmanuel Chabrier. Une convention est signée avec le lycée Emmanuel Chabrier. Les locaux sont mis gratuitement à disposition. Seuls les coûts liés au photocopieur (papier + coût photocopie) et les consommables (petites fournitures) feront l'objet d'une facturation au prix coûtant.

Résultat du vote

Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

ACTE N° 35

3.7 – Commission de sécurité.

L'établissement classé en catégorie R4 avec hébergement est soumis à une visite de la commission de sécurité tous les 3 ans. Un courrier pour la demande de la visite de la commission de sécurité au cours du premier semestre 2021 est transmis à la mairie d'Yssingeaux

3.8 – Délégation de signature à la principale adjointe et au directeur de SEGPA

Monsieur THESSOT demande à ce que certains documents puissent être signés par la principale adjointe ou le directeur de SEGPA en son absence :

- Ressources humaines (absences),
- Gestion des élèves (stages, certificat de scolarité),
- Gestion des sanctions.

Principale-adjointe :

ETABLISSEMENT : COLLEGE JEAN MONNET 43200 YSSINGEAUX

RNE : 0430135N

DATE DU CA : 23 Novembre 2020

Résultat du vote

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

ACTE N° 23 (chef établissement)

Directeur de SEGPA :

Résultat du vote

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

ACTE N° 22 (chef établissement)

3.9 – Remise d'ordre COVID

Point rajouté en début de séance à la demande de l'équipe de direction.

Monsieur TOURNIER demande la possibilité d'effectuer une remise d'ordre complète pour l'ensemble des absences d'élèves liées au COVID en application du protocole (élèves contacts et contaminés) avec la suppression des 5 jours consécutifs d'absence pour l'obtention de la remise.

Résultat du vote

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

ACTE N° 36

CHAPITRE IV – Domaine budgétaire :

4.1 – Décisions budgétaires modificatives

M. Tournier rappelle que le budget n'est qu'un acte prévisionnel et peut être réajusté par le vote d'une décision budgétaire modificative pour information ou pour vote en cas de prélèvement sur fonds de réserve ou d'affectation de ressources nouvelles.

* *Décision modificative pour information* : attribution de 330.00 euros pour financer la réalisation de projets concernant la santé, la citoyenneté et le climat scolaire.

* *Décision modificative pour vote* :

Prélèvement sur fond de réserve :

- Service général : achat de matériels et produits COVID : 5000.00 euros

- Service restauration : prise en charge des charges incompressibles suite à la

fermeture du service de restauration (15% des recettes non collectées et crédit nourriture en hausse suite aux fluctuations d'effectifs) : 11000 euros

Résultat du vote

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

ACTE N° 37

4.2– Budget 2021

Le gestionnaire rappelle les principes de base sur l'élaboration du budget. Il s'agit d'un document prévisionnel de recettes et de dépenses qui est calée sur l'exercice civil pour une durée de 12 mois.

La subvention 2021 attribuée par le Conseil Départemental s'élève à 173.906 euros contre 172.221.00 euros en 2020.

Les critères retenus sont :

ETABLISSEMENT : COLLEGE JEAN MONNET 43200 YSSINGEAUX

RNE : 0430135N

DATE DU CA : 23 Novembre 2020

- Le nombre d'élèves inscrits à la rentrée scolaire
- La moyenne des 3 dernières années du montant des fluides pour le calcul de la viabilisation
- La surface des locaux (pour entretien des locaux)
- Une pondération des effectifs pour les autres charges (administration et logistique).

Monsieur TOURNIER présente l'architecture du budget en présentant les services, les domaines et les activités, reflet du fonctionnement de l'établissement.

La Ventilation de la dotation de fonctionnement présentée est :

- Activités pédagogiques : 37950.00 euros
- Administration et logistique : 135.956.00 euros

Il souligne que chaque service a ses propres recettes et ses propres dépenses à l'exception du service de restauration qui reverse 15% de ses recettes au titre d'un reversement des charges communes supportées par le service général.

Service général : - Activités pédagogiques : vie pédagogique (22900 euros), sections sportives (500 euros pour chaque section), atelier « La Fabrique (700 euros) et équitation (300.00 euros), crédits globalisés (crédits d'état non connus ce jour), SEGPA, voyages. Ces crédits sont identiques à l'année précédente.

Dans le domaine SEGPA apparaît un montant prévisionnel de Taxe d'apprentissage dédié à des charges relatives à l'apprentissage, la formation et l'emploi.

- Administration et logistique (fournitures administratives, frais de communication, entretien des locaux, viabilisation). Si les frais téléphoniques baissent suite à la prise en charge par le département de l'abonnement internet et l'installation de la fibre, l'établissement conserve un opérateur téléphonique pour la téléphonie fixe et mobile. Le budget « affranchissements » continue d'augmenter en raison de l'envoi des bulletins scolaires avant les conseils de classe pour permettre aux familles de les consulter et être surs qu'elles les ont bien reçus mais aussi en raison de l'augmentation des tarifs postaux. Les charges de viabilisation restent stables malgré une plus grande superficie liée à la restructuration et surtout grâce à la diminution des surfaces chauffées de l'internat (chauffage minimum). 2 chambres du premier étage de l'internat sont utilisées pour les vestiaires, 2 autres pour l'accueil des élèves de l'UPE2A et depuis le mois de septembre 2 nouvelles chambres ont été aménagées pour l'accueil de la MLDS.

Services Spéciaux - SRH avec ses recettes provenant de l'encaissement des frais d'hébergement dont 27000 euros au lieu de 27000 euros sont reversées au service général au titre des charges communes.

Actuellement :

Forfait 3j : 27 élèves

Forfait 4j : 446 élèves

DP5 : 18 élèves environ cette année

Pas d'internat. Si le collège devait accueillir des internes, ils seront « externalisés » au Lycée George Sand.

- Service « bourses nationales » avec la gestion des dossiers de bourse qui se traduit par une réduction du coût des frais de restauration et si excédent ou élève externe par un paiement aux familles. Le collège ne sert que de fonction « boîte aux lettres » pour la collecte des fonds. Il est toujours aussi difficile de récupérer les dossiers avec les familles malgré la possibilité de les constituer sur Internet.

- Vic de l'élève : l'établissement reçoit du Rectorat une enveloppe financière au titre des fonds sociaux qui sont gérés dans le cadre d'une commission. Les fonds sociaux sont disponibles pour aider les familles à payer en priorité les cantines mais aussi les voyages. Il faut prendre contact avec Mme SANCHEZ, Assistante Sociale au Collège.

- Service « bassin » : l'établissement gère dans ce service les activités relatives au bassin (organisations des forums de formation et des métiers). Il est financé par une participation de chaque établissement calculé sur le nombre d'élèves inscrits à la rentrée scolaire.

- Service « EMOP » Ce service est composé de 4 personnes qualifiées (1 électricien, 1 plombier, 1 peintre et 1 menuisier) qui interviennent dans les établissements du bassin dans le cadre de petits travaux ou chantiers à la demande du Conseil départemental ou de l'établissement demandeur. Le coût demandé est de 12 euros par personne et par journée de travail.

Pour l'année 2021, le budget n'est pas équilibré en raison de la dotation annuelle aux amortissements

Monsieur TOURNIER répond aux questions de l'assistance, et rappelle la création d'un code de gestion COVID 19 pour connaître les dépenses engagées en cas de demande par la collectivité si une dotation devait nous être accordée.

Résultat du vote

Pour :	27
Contre :	0
Abstention :	0

ACTE N° 38

CHAPITRE V – Divers.

5.1 – Questions diverses

ETABLISSEMENT : COLLEGE JEAN MONNET 43200 YSSINGEAUX

RNE : 0430135N

DATE DU CA : 23 Novembre 2020

A la demande des enseignants, un poste téléphonique pour pouvoir appeler les familles sera installé dans la salle de travail située à côté de la salle des professeurs.

Monsieur THESSOT demande aux enseignants de s'exprimer sur les conséquences du confinement auprès des élèves.
Monsieur PASTOR estime qu'on manque de recul pour tirer un enseignement.

Monsieur GALLON parle de jeunes présents qui ont envie de venir au collège et de progresser malgré les difficultés et les obstacles.

Madame DESSAGNE pointe le nombre de cas contacts, de cas avérés et d'absents.

Monsieur FRAISSE pointe certains élèves qui montrent une grande maturité et autonomie dans le travail.

Monsieur GALLON parle de l'ENT du collège et des progrès des élèves dans l'utilisation régulière de cet outil.

Madame DESSAGNE évoque l'angoisse qui peut être parfois palpable ainsi qu'une certaine tension.

Monsieur THESSOT rappelle que pour l'instant aucune contamination n'a eu lieu, à notre connaissance, dans l'établissement comme par exemple à la cantine.

Le brevet aura-t-il lieu dans des conditions normales ?

Il est difficile de répondre à cette question. Des dates ont été officiellement programmées pour les épreuves par le Ministère.

Une motion est lue par Monsieur FRAISSE et Monsieur CHAMBON

Cf motion ci jointe.

Monsieur THESSOT propose de joindre cette motion au compte rendu du CA et de l'adresser à Madame l'Inspectrice d'Académie.
20 personnes approuvent par vote cette motion (les personnels de direction ne prennent pas part au vote).

Résultat du vote

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Madame DUBOIS rappelle qu'elle a apporté, au nom du Conseil Départemental, des masques la semaine dernière dans l'établissement.

Les élèves délégués évoquent leur stress ou angoisse par rapport aux conséquences de la COVID sur leurs apprentissages.

Monsieur THESSOT invite les élèves à se rapprocher de leur professeur principal et/ ou d'un membre de l'équipe de direction afin de faire part de leurs difficultés.

La séance est levée à 20 heures

Motion présentée au Conseil d'administration du lundi 23 novembre 2020

Les personnels du collège Jean-Monnet d'Yssingeaux saluent les efforts déployés par l'équipe de direction de l'établissement pour faire appliquer le mieux possible le protocole sanitaire ; et ce sans moyens humains supplémentaires.

Ils demandent toutefois au conseil d'administration de se prononcer sur les points suivants :

- **Que soit demandé le recrutement de personnels de vie-scolaire** comme indiqué par Mme l'inspectrice d'académie lors de l'audience du mercredi 18 novembre 2020 :

« [...] [Mme l'inspectrice] rappelle que le ministre a annoncé des recrutements d'AED et de contractuels. De petits ajustements pourront donc être accordés sur demande des chefs d'établissements qui feront remonter les besoins... » (compte-rendu de l'audience du 18/11/2020)

- **La tenue éventuelle d'une réunion ou assemblée générale pour discuter des ces questions.**

Ils constatent également les difficultés quotidiennes entraînées par le manque de personnels et demandent à Monsieur le recteur, concernant la question de la bonne application du protocole sanitaire et de la vie au sein de l'établissement, que soient adoptées les modalités suivantes :

- **Recrutement immédiat de personnels de vie-scolaire.**

Réclamé depuis plusieurs années, le manque de personnels fait défaut pour le fonctionnement normal du collège. La mise en place du protocole sanitaire impacte particulièrement le passage des élèves au self, les déplacements au moment de la sortie de l'établissement et mobilise l'ensemble des surveillants avec pour conséquence la fermeture du bureau de la vie-scolaire de 11h10 à 12h45 et à partir de 15h00 ; ainsi que la non surveillance des toilettes laquelle entraîne dégradations, bousculades et intimidations de la part de certains élèves. Pour ces raisons, de nombreux élèves en particulier parmi les 6^è, font le choix de ne plus se rendre aux toilettes de la journée. La surcharge de travail des personnels AED entraîne également fatigue et tension.

- **Recrutement immédiat de personnels d'entretien.**

La mise en place du protocole sanitaire a également des conséquences sur nos collègues d'entretien pour lesquels l'accueil des élèves au self ainsi que le nettoyage accru des locaux augmentent sensiblement la charge de travail.

- **Recrutement immédiat d'enseignants sur la liste complémentaire afin de procéder au remplacement de collègues absents(es)**

Un collègue enseignant en SEGPA est absent depuis 3 semaines et n'a toujours pas été remplacé. Sa charge de travail est reportée sur les autres enseignants de SEGPA.

Enfin, et de manière générale, les personnels du collège Jean-Monnet réunis en heure d'information syndicale réclament le recrutement de personnels enseignants, AED, AESH, d'entretien, infirmiers, assistants sociaux et psychologues de l'éducation nationale dans tous les établissements où les dépassements de seuils d'ouverture de classe entraînent des sureffectifs. Ils appellent à se saisir du registre santé et sécurité au travail (RSST) ainsi que des courriers d'alertes pour faire remonter toute situation qu'ils estiment être dangereuse pour les élèves et/ou pour eux-mêmes.